Me le Bt Charpentier

La cérémonie du 28 août 1944 au Palais de Justice de Paris

Discours de M. le Bâtonnier

La Gazette du Palais est certaine de répondre au vœu unanime de ses lecteurs en publiant les deux discours qui ont été prononcés par M. le bâtonnier Jacques Charpentier, le premier, le 1er septembre 1940, au début de l'occupation, le second au jour de la libération.

Voici tout d'abord le discours prononcé par M. le bâtonnier le 1er septembre 1940, à la bibliothèque de l'Ordre des Avocats, alors que les autorités allemandes interdisaient toute réunion, et surtout devant un monument élevé à la mémoire des morts de la guerre.

Messieurs les Magistrats,
Mes Chers Confrères,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour célébrer la mémoire de ceux de nos confrères qui sont tombés au service de la patrie.

Il y a un peu plus d'un an qu'ils nous avaient quittés, résolus au sacrifice de leur vie, mais pleins de confiance dans le destin de notre pays. Parfois l'un d'eux revenait parmi nous quelques heures, et sa brève présence faisait passer dans les galeries du Palais un souffle d'air pur. Sous l'uniforme, ils avaient la nostalgie de leur profession. « Quand nous serons libérés, me disaient-ils, nous reprendrons notre robe. » Ils ne seront jamais libérés. Les plaines de France, d'où ils étaient sortis, se sont refermées sur eux. Ils sont prisonniers, loin de nous, l'un dans un cimetière provincial, cet autre à même dans un champ, sous une croix de bois, celui-là perdu on ne sait où. Et déjà leurs membres défaits se confondent avec la terre qu'ils ont défendue.

Marcel VIGO nous était venu d'Algérie. Né à Bône le 10 mars 1913, il avait fait ses études de droit à Alger. En ce temps-là, la capitale avait encore du prestige. Devenir avocat à Paris ! Quel rêve ! Le rêve s'était réalisé. Vigo était stagiaire de cinquième année.

Petit, brun, vif d'allure, d'une nature ardente, qu'il tenait peut-être de ses origines catalanes, il s'était donné tout entier au Palais, jouait un rôle actif dans les groupements de jeunesse et prenait part à ces controverses professionnelles qui, en attendant les dossiers, entraînent les jeunes avocats à la discussion.

Il était gai, impulsif, prompt à l'admiration et à la colère, avec un sentiment profond de l'honneur national.

Mobilisé comme sous-lieutenant d'infanterie, dès le 27 août, il était en première ligne.

Le front des Vosges semblait avoir été créé exprès pour lui : guerre de coups de main, de patrouilles, de petits postes et d'embuscades. Là, le succès appartient à l'audace, aux réflexes prompts et décisifs. Vigo était volontaire pour toutes les expéditions. Mais, les vrais héros sont modestes. « L'excellent moral de nos hommes, m'écrivait-il avec une simplicité admirable, facilite beaucoup mes fonctions. »

La citation dont il a été l'objet nous révèle ce qu'il faut lire entre ces lignes : « Officier remarquable d'allant et de courage, volontaire pour toutes les missions périlleuses, a été grièvement blessé au cours d'une action, en se portant ou un feu violent à l'attaque de l'ennemi en tête de son groupe. »

Ce que la citation oublie de dire, c'est que la blessure était mortelle.

Marc LEROY-BEAULIEU, secrétaire de la Conférence en 1938, était l'enfant terrible de la promotion. Il était la fantaisie même, l'inexactitude, l'inattendu, le désespoir du bâtonnier. Sincère dans ses antipathies et sans réticence dans ses convictions, il était de ceux qui envoient leur démission tous les samedis. Et le bâtonnier lui pardonnait toujours, parce qu'il était le garçon le plus délicieux, le plus câlin, le plus affectueux, le plus sensible, et parce qu'il avait beaucoup de talent.

De telles natures font d'incomparables soldats. Au reste, celui-ci avait dans sa famille un grand exemple. En 1914, son père, député de l'Hérault, avait été tué à l'ennemi.

Lieutenant dans une formation d'élite, il était devenu l'idole de ses chefs, de ses camarades, de ses hommes. Bien qu'il eût pris part à de nombreux engagements, il en était sorti sans blessure. Le hasard respectait son audace. Le 16 mai, il est aux environs de Laon, non loin de l'endroit où son père est tombé vingt-six ans plus tôt : On se bat dans le village; pour rejoindre son capitaine, Leroy-Beaulieu doit traverser une ruelle. Il prend son élan, sans apercevoir un tank ennemi qui avait tourné le coin d'une maison. A bout portant il est fauché par une rafale de mitrailleuse.

Il sera pleuré par tous ceux qui l'ont connu. Il était impossible de ne pas l'aimer.

Guy SAINT-ANDRE-PERRIN était le troisième de ces secrétaires de la Conférence qui, pendant l'année 1939, ont été pour moi comme des enfants. Sa taille mince, sa lèvre moqueuse, son regard bleu d'acier, sa parole incisive, composaient une figure d'une distinction rare, qui évoquait l'image d'une épée souple et bien trempée.

Toujours calme et souriant dans la discussion, apaisant d'un mot bien placé les conflits de ses camarades, il ne cédait jamais rien de ses positions. C'est que, sous des manières séduisantes et pleines de charmes, qu'un observateur eût prises pour de l'indifférence, il possédait des convictions inébranlables, et un sentiment impérieux du devoir. C'est là une attitude bien française. J'imagine que dans les armées de l'ancien régime, il devait se trouver beaucoup de ces jeunes officiers, poudrés et musqués qui, sans broncher, menaient leurs hommes, en rangs serrés jusqu'à la bouche des canons.

« Perrin, a écrit de lui son capitaine, personnifie pour moi une espèce d'idéal du caractère français. Il a le cran, la finesse, le charme de notre race, sans en avoir aucun défaut. » Lieutenant de cavalerie, de cavalerie montée, naturellement, il appartenait à l'une de ces unités héroïques qui, dans le reflux des armées françaises, furent sacrifiés pour couvrir la retraite.

Pendant plusieurs jours sur la brèche, s'exposant pour saver des hommes, et donnant l'exemple d'une hardiesse tranquille, il défend l'un des passages de la Meuse. Blessé par un éclat d'obus, il fallut l'amputer d'une jambe. On le transporte à l'hôpital de Bar-le-Duc. Il eût survécu à l'opération si, devant l'invasion ennemie, il n'avait fallu évacuer les blessés. Il a succombé aux fatigues du transport.

Sa mort, la captivité d'un de ses frères, la disparition d'un troisième abandonné avec une blessure grave sur le champ de bataille achèvent la dévastation d'une famille qui a compté neuf enfants et finissent d'accabler un père héroïque sous le poids d'un destin dont le tragique dépasse tout ce que la fable a imaginé.

Michel LEGROUX était l'un des collaborateurs du bâtonnier Etienne Carpentier.

Le maître et le disciple étaient faits pour se comprendre et pour s'aimer.

« C'était, écrit de lui son patron, le garçon le plus simplement loyal qui se pût rencontrer. La loyauté pour lui était moins un devoir qu'un besoin. Elle mettait d'ailleurs dans son regard une clarté qui brille dans les yeux très jeunes et elle l'en faisait paraître plus jeune que son âge. Ce regard toujours direct se plantait dans les yeux de l'interlocuteur sans que jamais pût lui être fait un grief d'effronterie, ni d'audace. »

Son talent s'affirmait. Doué d'un jugement sûr, et d'une absolue maîtrise de soi, attaché à des certitudes que tempérait sa réserve naturelle, il apportait à la barre cet ascendant de la personne mis au service des idées que les techniciens de la parole nomment « l'autorité ». Extrêmement bon et désintéressé, son dévouement aux malheureux était inépuisable. Il avait une haute conception du rôle de l'avocat.

Il avait aussi une passion : la mer; il passait ses vacances sur l'eau. Aussi n'est-ce pas le hasard du recrutement qui l'avait fait enrôler dans la marine. Il avait choisi d'y faire son service. Pendant les premiers mois de la guerre, il est quartier-maître à bord d'un chalutier dragueur de mines. Pénible et dangereux métier. Promu officier secrétaire d'état-major, il est embarqué à bord du cuirassé « Bretagne ». C'est là qu'il a trouvé la mort à son poste de combat, près de la tourelle arrière, dans le drame de Mers-el-Kébir.

« Nous avons perdu en lui, a écrit encore M. le bâtonnier Etienne Carpentier, un vrai gars de chez nous, qui avait toutes les qualités de sa race, et ne craignit pas de paraître démodé en faisant de soi le don le plus généreux, simple dans l'accomplissement des obligations les plus lourdes, et résolu sans forfanterie à payer du prix suprême l'honneur d'être né et de rester Français. »

Le père de Michel SAINT-GIRONS a été des nôtres. Pendant la dernière guerre, une blessure glorieuse, suivie d'une cruelle mutilation, l'a éloigné du Palais. Il avait pris sa revanche en nous donnant son fils.

Il a fallu la mort de son enfant pour que le père revînt, en cette journée de deuil, reprendre sa place parmi nous.

Ce fils, je le connaissais depuis son enfance. Il était sérieux, il était noble, il était pur. Avide d'apprendre et d'une insatiable curiosité, entraîné à de rigoureuses méthodes de travail, en possession d'une culture étendue qui dépassait de beaucoup ses études professionnelles, déjà exercé à la parole et prompt à prendre de l'ascendant sur les autres, il se fût rapidement placé à la tête du jeune barreau.

De son père il avait hérité, sous des dehors aimables, un sentiment du devoir inflexible et une âme de fer.

Une lettre qu'il écrivait du front à ses camarades de la Conférence Olivaint donne la mesure de sa haute conscience. Il y définit le rôle de l'officier de troupe ; « Sa mission essentielle, écrit-il, est d'entretenir et de développer la force morale de ses hommes. » Et il décrit les procédés, le langage, les attitudes par lesquels un chef gagne la confiance des soldats. Plût au ciel que de tels conseils eussent été plus souvent suivis.

Lieutenant dans un régiment d'infanterie, il avait pris part en Lorraine à de durs engagements qui lui avaient valu d'être proposé pour une citation ; mais ce n'était pas assez pour sa soif de servir. Sur sa demande il fut incorporé dans la Légion et, dans ce corps d'élite, se présenta comme volontaire pour organiser et commander l'un des groupes francs.

Le 7 juin, il se proposait pour opérer une reconnaissance au sud de l'Aisne et autant que possible en chasser les éléments ennemis qui s'y étaient infiltrés. Parti en patrouille à la tombée de la nuit, il ne revint pas. Un groupe envoyé à sa recherche le lendemain retrouva son corps. Il avait reçu une balle dans la tête.

Le barreau perd en lui une de ses plus belles espérances.

Georges MIHURA était l'un des amis de Michel Saint-Girons. Pendant la guerre, ils s'écrivaient souvent. Correspondance interrompue quand Michel Saint-Girons tomba. Quinze jours plus tard, les deux amis devaient se retrouver dans la mort.

Georges Mihura était l'un des fils de notre confrère M. Mihura, alors avocat aux Conseils, aujourd'hui conseiller à la Cour de cassation. Il justifiait tous les espoirs. Son père, et cela donne la mesure des disciplines qui avaient présidé à sa formation, n'avait pas voulu qu'il se contentât de lui succéder dans sa charge. Il lui avait inspiré une ambition plus difficile à satisfaire en la dirigeant vers le concours du Conseil d'Etat.

Mais en même temps, Georges Mihura, esprit curieux de tout, soucieux de développer sa culture et de se perfectionner dans l'art oratoire, s'était fait inscrire au stage de notre barreau. Il avait pris part aux épreuves de la Conférence et s'y était fait remarquer par sa maturité, sa connaissance juridique, la sûreté de son raisonnement. S'il avait renoncé au Conseil d'Etat, il aurait pu se faire une place enviable au Palais.

Pendant la guerre, il avait souvent rempli des missions périlleuses. Déjà en mars 1940, il avait été l'objet d'une belle citation : « Commandant un point d'appui avancé, a, par ses ordres et son sang froid, contribué à repousser une reconnaissance ennemie qui tentait d'enlever le poste à la grenade. »

Le 20 juin, le 49e régiment d'infanterie dont il faisait partie fut chargé de défendre le col de la Chapelote pour couvrir la retraite de l'armée. La mission était de tenir coûte que coûte et jusqu'au bout. Le 21, au petit jour, Georges Mihura était frappé à son poste. Il est de ceux qui ont sauvé l'honneur de l'armée et du pays.

Roger DOUBLET était le second fils de l'un de ces hommes trop modestes qui placent tout leur orgueil dans leurs enfants et consacrent leur existence à élever la génération qui les suit au-dessus de ce qu'ils ont cru être. Son frère est auditeur au Conseil d'Etat, lui-même préparait l'agrégation de droit.

Cette vocation n'avait pas été spontanée. Aussi doué pour les sciences que pour les travaux littéraires, il avait d'abord pris ses inscriptions à la Faculté de Médecine avec l'arrière-pensée d'user de ce détour pour servir dans la marine, car il avait le goût de la navigation. Mais, rebuté par les besognes de l'amphithéâtre, il y avait renoncé pour l'école de droit, et, en attendant les épreuves du professorat, s'était fait inscrire parmi nous. Ainsi, il rejoignait le sillon paternel.

C'était un esprit éminent, d'une vaste culture. Et il était le plus tendre des fils.

Le 5 juillet 1940, le maire d'une petite commune de la Loire me prévenait que le lieutenant Roger Doublet chargé de défendre une position en avant de Roanne, avait été mortellement blessé, à la tête de sa troupe, dans la journée du 19 juin.

L'armistice déjà demandé à cette date devait être signé peu après. Plus cruelle encore est la perte de ces dernières victimes de la guerre, qui, après avoir triomphé de tous les dangers, succombent au moment où elles arrivaient au terme de leurs épreuves.

Presque tous arrivaient à l'âge où, sa jeunesse achevée, l'homme prend sur ses épaules le fardeau de la vie. Que de soucis, d'épreuves et de peines pour les amener jusque-là. Pour parfaire ce chef-d'œuvre qu'est un fils de vingt-cinq ans, que de tendresse, d'angoisses, de sacrifices, de larmes, de conseils, d'exemples !

De tout cela, que reste-t-il aujourd'hui ? Des femmes crucifiées, des pères qui ne veulent pas pleurer. Mais non, il reste aussi cette sépulture dont parle l'orateur antique, plus somptueuse que tous les monuments édifiés par la main humaine, et qui est la mémoire des hommes.

Le père de l'un d'eux m'a écrit : « La seule pensée qui me soutienne dans mon affreux malheur, c'est que mon fils n'a pas eu le temps d'assister à notre défaite.

Je lui ai répondu : « Il ne faut pas les plaindre, ceux qui ont quitté la vie alors qu'ils étaient encore des hommes libres. Heureux ceux dont l'illusion a voilé le dernier regard. Heureux les yeux qui se sont fermés avant d'avoir vu se lever le plus sombre jour de l'histoire de France. »

Un autre m'a écrit : « Ce que je ne puis supporter, c'est que ce sacrifice ait été inutile. »

Je lui ai répondu : « Ne vous mentez pas à vous-même. Il n'y a pas de sacrifice inutile. Dans ce monde des apparences où toutes les conquêtes sont éphémères, il n'y a que les actes qui comptent. C'est en eux qu'est l'éternité, non dans les réussites de la force. Les atlas se démodent, les frontières se déplacent et les empires s'écroulent. Mais l'image du soldat qui, abandonné par les unités voisines, vide son fusil mitrailleur et tombe sous les balles, traversera les siècles, et le sang des héros continue de vivre pour enfanter les générations vengeresses.

Jeunes gens dont je répète les noms, pour qu'ils se gravent à jamais dans notre souvenir : Marcel Vigo, Marc Leroy-Beaulieu, Guy Saint-André-Perrin, Michel Legroux, Michel Saint-Girons, Georges Miaura, Roger Doublet, vous reparaîtrez parmi nous. Vos ombres reviendront errer dans nos couloirs, comme au temps où vous étiez en position sur le front de Lorraine.

Vous qui, hier, étiez nos écoliers, et qui, par votre mort, devenez nos guides et nos maîtres, inspirez-nous. Enseignez-nous les vertus qui s'imposent aux peuples vaincus.

Apprenez-nous à être unis dans le malheur et à ne pas donner à nos ennemis le spectacle de nos querelles. Enseignez-nous la dignité.

Apprenez-nous à nous corriger des faiblesses qui ont causé notre perte, mais à ne souffrir jamais qu'un autre nous les reproche. Enseignez-nous le repentir, et défendez-nous de l'humilité.

Apprenez-nous à nous réjouir de l'humiliation et de la misère, car elles préservent de l'oubli. Enseignez-nous la juste haine.

Apprenez-nous à oublier les vertus qui sont le luxe des peuples forts, la générosité, le pardon des injures, l'indulgence. Apprenez-nous à êtres durs envers nous-mêmes et envers les autres. Que ceux qui nous succéderont soient cruels et inaccessibles à la pitié.

Et surtout, rendez-nous, puisque nous l'avions perdu, l'amour de la France. Apprenez-nous comme on l'apprenait autrefois aux petits enfants des écoles, à chérir le pays que nos pères ont rassemblé et pour lequel vous êtes morts ; nos vignes et nos forêts, nos prairies et nos terres à blé, le pays qui s'étend depuis le Rhin jusqu'à l'Océan, depuis la mer du Nord jusqu'aux Pyrénées, la France une et indivisible, qui ne veut pas mourir.

***

Le 28 août, devant le monument aux morts, salle des Pas-Perdus, le gouvernement avait tenu à se faire représenter par M. Le Troquer, commissaire délégué pour l'administration des territoires libérés; M. Willard, secrétaire général à la Justice; M. Cérat, commissaire délégué aux Territoires occupés; M. Lafont, commissaire délégué à l'Intérieur.

Les capitaines T. André Boydel et William F. Patterson témoignaient de la cordiale confraternité des barreaux de Londres et de New-York.

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Secrétaire général,
Messieurs les Magistrats,
Messieurs les Avoués,
Mes chers Confrères,

Enfin !

C'est le mot qui, depuis quelques jours, s'échappe de toutes les poitrines, et je ne puis mieux traduire notre sentiment qu'en le répétant à mon tour.

Enfin ! après quatre ans !

Quatre ans d'humiliation et de misère. Quatre ans pendant lesquels la France désarmée a été livrée à la plus inhumaine, à la plus lâche, à la plus hypocrite des dominations. Quatre ans pendant lesquels il n'est pas un soir où nous nous soyons endormis sans nous demander si nous ne serions pas réveillés, au petit jour, au bruit des coups frappés à notre porte par les agents de la Gestapo. Quatre ans quendant lesquels ceux que nous avions investis de notre confiance, non contents de nous prêcher l'accoutumance à la servitude, ont entrepris de nous faire entrer dans la domesticité de notre ennemi. Quatre ans pendant lesquels la France, déchirée par une affreuse équivoque, démembrée, coupée en tronçons, puis envahie tout entière, ayant perdu jusqu'au simulacre de sa souveraineté, avait cessé de figurer sur la mappemonde et ne comptait plus parmi les nations.

C'est fini ! Et cette fin est si merveilleuse qu'après huit jours de fièvre nous ne parvenons pas encore à en saisir la réalité ni à en mesurer l'étendue.

C'est fini ! nous ne verrons plus leurs têtes rasées, leurs nuques débordant de la graisse qu'ils avaient volée à nos nourritures, nous ne verrons plus leur « correction », cette politesse pommadée qu'appuyait le mouvement de la main vers le revolver, nous ne verrons plus toutes ces abjections souiller les rues de notre clair et lumineux Paris !

C'est fini ! Nous n'entendrons plus une radio empestée nous souffler le découragement et la trahison.

C'est fini ! Nous sommes redevenus des hommes libres. Nous pouvons nous rassembler ; nous pouvons parler, nous pouvons écrire ; nous pouvons lire ce qui nous convient ; nous pouvons placer dans notre bibliothèque le livre que nous aimons ; nous pouvons déchirer nos lettres et les jeter dans la corbeille ; nous pouvons dire ce que nous pensons, non plus seulement à voix basse, à l'oreille d'un ami, traqué comme nous-mêmes, mais devant nos enfants, devant nos serviteurs, n'importe où, même au restaurant, même dans la rue !

C'est fini. La France est rentrée dans la guerre. Par une élégance de nos alliés, que les Français n'oublieront pas, une division française est entrée la première dans Paris. D'autres divisions françaises ont remonté la Vallée du Rhône. Et voici qu'une armée immense et inconnue, l'armée de tout le monde, l'armée sans uniforme, l'armée en bras de chemise et en brassards à soudain, comme la vieille humanité qui ressuscita jadis des dents du dragon, surgi de tous les coins du territoire, de nos sillons, de nos forêts, de nos montagnes, de nos pavés, coupant les ponts, barrant les routes, cernant les garnisons, délivrant des pans de province, donnant le plus magnifique exemple d'insurrection nationale que l'histoire ait enregistré.

C'est fini. La France est revenue parmi nous. Depuis quatre ans elle n'était plus qu'une voix lointaine séparée de nous par les océans et que tous les soirs nous nous efforcions péniblement de capter à travers les barrages des ondes ennemies, parce qu'elle était seule à nous faire entendre un langage français. Elle nous disait, la voix lointaine : « Patience, je reviendrai. Un jour je vous parlerai de l'Hôtel de Ville. » Elle a tenu parole. Elle est revenue. L'Empire a rejoint la métropole. Dans quelques semaines la France aura atteint ses frontières naturelles. Dans quelques mois elle aura rassemblé les derniers lambeaux de son Empire qui ont été livrés à l'ennemi, et sans avoir cédé aucune parcelle de son territoire, rétablie dans son prestige, et rendue plus auguste par ses épreuves, elle va reprendre, nous en avons aujourd'hui l'assurance, sa place parmi les nations.

En ces jours d'allégresse, notre pensée doit se tourner d'abord vers ceux qui ne les ont pas vus.

Je pense à vous, morts de 1914-1918, morts lointains, que le flot de leurs successeurs refoulait déjà dans le passé, mais que notre libération ramène au premier plan de notre mémoire, car dans quelques jours nos armées parcourront vos champs de bataille, le Chemin des Dames, Reims, Perthes-les-Hurlus, le Couronné, Amiens, Vimy, et quand nous retrouverons ces noms dans les communiqués avec leur cortège de souvenirs, nous comprendrons enfin que votre guerre, c'était la nôtre et que les deux guerres n'ont font qu'une, divisée en deux parties par un long entr'acte, une guerre de trente ans qui aura rempli la vie des hommes de mon âge, et qui se dénoue aujourd'hui par l'écrasement de nos ennemis.

Je pense à vous, morts de 1939-1940, pauvres morts, morts dont il était défendu de célébrer le souvenir parce qu'il faisait monter le rouge au front de ceux qui nous gouvernaient, morts gênants, morts inavoués, morts clandestins, comme étaient forcés d'être clandestins beaucoup de ceux qui continuaient la lutte, morts patients qui ont attendu avec les vivants l'heure de la délivrance, morts délivrés qui faites aujourd'hui votre entrée dans la gloire et devant qui s'ouvrent enfin, toutes grandes, les portes de l'immortalité.

Je pense à vous, victimes de la barbarie allemande, morts en civils, morts sans armes, vous les fusillés, vous les incarcérés qui avez succombé aux sévices et aux privations endurés dans vos geôles, vous qui avez achevé votre agonie dans quelque marais de Pologne ou quelque mine de Silésie. Parmi nos déportés il en est qui reviendront, le plus grand nombre, il faut le croire, nous le voulons, nous avons des raisons de le croire. Mais il en est que nous ne reverrons pas. Depuis longtemps déjà ils étaient retranchés du monde : ils ne recevaient jamais de nouvelles, jamais de lettres, ils n'avaient sur eux ni un portrait, ni un bijou, ni une mèche de cheveux, rien qui pût leur rappeler qu'ils avaient été des hommes. Ils n'étaient plus que des numéros dans un bagne. Un jour, sur le registre de contrôle, le sous-officier de service a effacé un numéro...

Vers tous ces morts nous devons nous pencher aujourd'hui. Courbons-nous sur la terre et crions leur : « Camarades, c'est fini. Vous avez vaincu ! Votre sang est retombé sur la tête de vos ennemis. Ils sont en déroute. Vous qui êtes inhumés dans nos cimetières, réveillez-vous, prêtez l'oreille. Ecoutez au-dessus de vos têtes le roulement des chars et des camions qui s'écoulent vers la frontière. Et vous qui reposez encore en terre allemande ou annexée à l'Allemagne, vous, morts captifs, sachez qu'un jour nous irons chercher vos ossements pour les rapatrier parmi les nôtres. Vous dormirez votre dernier sommeil dans une terre libre, chez vous, dans la terre de France.

Le bâtonnier donne ensuite lecture de la liste des avocats morts au champ d'honneur en 1939-1940. Ce sont :

MM. Rebuffet, Marcel Vigo, Guy Saint-André Perrin, Michel Legroux, F. Mihura, Jacques Sudre, Pierre Bonnevay, Léo Lagrange, Roger Baciocchi, Saint-Girons, Roger Doublet, Marc Leroy-Beaulieu, Pierre Hacault, Albert Chevrier, Michel Lebaigue, René Couvrat-Desvergnes, Pierre Jarrigeon.

Après cette lecture, l'assemblée observe une minute de silence.

Un jour de l'année 1942, M. PARODI, substitut près le Tribunal Civil de la Seine, fut prévenu qu'il était sous le coup d'une arrestation. Alors se posa devant lui le cas de conscience que posent toutes les prescriptions : Devait-il rester à son poste en attendant le pire ? Devait-il se soustraire aux recherches pour poursuivre la lutte contre l'ennemi. M. Parodi estima que sa dignité de magistrat ne lui permettait pas d'abandonner ses fonctions. Peu après il était arrêté par la police allemande, incarcéré et soumis à cet inexorable secret à l'ombre duquel se sont perpétrés tant de scènes d'horreur. Seul l'aumônier fut admis à le visiter. Il put constater que malgré les rigueurs du régime auquel il avait été soumis, il n'avait pas cessé d'être le même, aussi constant dans sa détresse, aussi ferme dans ses opinions, aussi plein de foi dans l'avenir. Une quinzaine de jours plus tard, les autorités d'occupation faisaient annoncer à sa famille qu'il avait été trouvé mort dans sa cellule. Eclairés comme nous le sommes aujourd'hui sur les procédés de la police allemande, aucun doute ne nous est permis sur le drame effroyable auquel il a succombé.

Joseph PYTHON, membre du Conseil de l'Ordre, n'appartenait à aucune activité secrète. Cependant le 24 juin 1943, il était convoqué rue des Saussaies et n'en ressortait pas. Son crime était d'avoir reçu les confidences d'un client poursuivi par l'autorité allemande, et de se refuser à les trahir. Les Allemands comprenaient mal ces délicatesses. Pour eux le problème était simple : ou le secret professionnel, ou la liberté. Python n'hésita pas. Ce fut la captivité qu'il choisit, et la captivité pour un homme dont la santé était déjà chancelante, c'était la mort. Quand les Allemands furent certains qu'il était perdu, ils ouvrirent les portes de sa prison. Leur diagnostic était bon. Python a succombé quelques semaines plus tard.

Au mois de septembre 1941, les autorités allemandes, inquiètes du mouvement de résistance qui s'affirmait dans le pays et qui se traduisait par des attaques contre leurs soldats, s'imaginèrent en avoir raison par des mesures de terreur. Incapables de comprendre ce que le système de la responsabilité collective a de révoltant pour des consciences françaises, ils décidèrent de fusiller des otages, et de s'en vanter. Un jour une affiche jaune, répandue à profusion dans les rues, nous apprenait que douze otages avaient été mis à mort. En tête figuraient les noms de trois de nos confrères : MM. PITTARD, HAJJE et ROLNIKAS.

Arrêtés quelques jours plus tôt, sous prétexte d'opinions communistes, car de menées il n'était pas question, ils avaient été internés au camp de Royallieu. Le 20 septembre, à minuit, une voiture les ramenait à la Santé, et aussitôt un officier leur annonçait qu'ils seraient exécutés le lendemain matin. Deux d'entre eux, Pittard et Hajje, purent obtenir de la compassion de leurs gardiens, une feuille de papier et un crayon. Pittard écrivit à Mme Pittard une lettre d'où j'extrais le passage suivant :

« Moi, je m'en vais, fier de mon passé, fier de ma vie. Je n'ai jamais fait que le bien, jamais pensé qu'à soulager la misère.

« Mais pour quelque temps encore, les éléments sont déchaînés et tout conspire contre les hommes comme moi.

« Vois le Bâtonnier. Je n'ai pas la possibilité de lui écrire ; dis-lui que je crois avoir honoré l'Ordre des Avocats ; c'est une carrière que j'ai servie avec foi, souvent avec passion, et c'est en somme pour cela, pour l'avoir exercée jusqu'au bout, sans défaillance, que s'entrouvrent, devant moi, en cette nuit tragique, les espaces infinis. »

HAJJE écrivit à son bâtonnier la lettre que voici :

Le 20 septembre 1941, 1 heure 30.

« Monsieur le Bâtonnier,

« Je viens d'arriver du Camp de Royallieu, avec nos confrères Pittard et Rolnikas, au quartier allemand de la prison de la Santé.

« Un officier nous a notifié que par ordre de l'autorité supérieure nous serons fusillés ce matin comme otages.

« Nous avons protesté, mais vainement.

« Nous allons à la mort, satisfaits d'avoir, en toutes circonstances, accompli notre devoir, tout notre devoir.

« Nous sommes frappés par la fatalité, et la fatalité est, hélas, injuste.

« Nous mourons prématurément, mais c'est pour la France. Nous en sommes fiers.

« En vous adressant ce mot, je dis adieu à une profession que j'ai aimée ; j'aurai été, jusqu'à la fin, le défenseur de la dignité humaine et de la vérité.

« Je vous prie d'agréer, Monsieur le Bâtonnier, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués. »

Signé : Antoine HAJJE.

Maurice NORDMANN resta longtemps incarcéré. Soumis à de durs traitements, il fut condamné à mort le 21 février 1942. Son crime était d'avoir remis une somme d'argent à un ami pour lui permettre de passer en Angleterre. Je tentai une démarche auprès de son officier rapporteur, sans le moindre succès. Après sa mort, son avocat m'a remis la lettre suivante :

23 février 1942.

« Monsieur le Bâtonnier,

« Mon avocat me dit à l'instant que vous avez bien voulu faire une démarche en ma faveur. Je me permets de vous en remercier profondément. Je dois cependant mourir. Je voudrais que vous sachiez qu'en ce moment, comme dans tous ceux qui ont précédé, je tâche d'être digne de notre robe, dont le port a été pour moi un grand honneur.

« J'ai, comme je vous l'ai peut-être déjà écrit, entendu devant la plaque de bronze de notre bibliothèque, des paroles courageuses et fières auxquelles je me suis efforcé de faire écho. J'ai essayé de faire mon devoir pour mon pays. J'espère que mon sacrifice ne sera pas inutile. J'y puise à l'heure présente, comme dans toutes celles de ma détention, un précieux et complet réconfort.

« Je veux par votre entremise saluer une dernière fois l'Ordre et les amis que j'y compte, et j'espère qu'on y gardera de moi un souvenir amical.

« Recevez, Monsieur le Bâtonnier, l'expression de mon profond respect. »

Signé : Léon-Maurice NORDMANN.

En souvenir de ceux dont il vient de rappeler les derniers instants, M. le Bâtonnier invite l'assemblée à observer une seconde minute de silence.

Mes chers Confrères,

Nous sommes arrivés à l'une de ces heures solennelles de la vie des peuples où chacun, qu'il s'agisse des individus ou des corps constitués, a le devoir de procéder à un examen de conscience; à l'issue d'une longue épreuve et devant des lendemains inconnus, il n'est pas un Français qui ne doive se demander : « Depuis quatre ans, qu'est-ce que tu as fait ? »

A cette question, sans forfanterie, mais avec sérénité, devant les membres du Gouvernement qui nous font le grand honneur d'assister à cette séance, je crois pouvoir répondre que le Barreau a fait son devoir.

Oh ! nous avons eu des heures difficiles. Vous rappelez-vous, mes chers confrères, ce pesant été de 1940, alors que, tout étourdis encore par le coup de matraque de la défaite, nous entendions une voix jusque là vénérable nous répéter que cette défaite était méritée, que nos vainqueurs avaient été les instruments de la Providence, et que nous ne trouverions le salut que dans le repentir et l'agenouillement ? Vous représentez-vous ce qui se serait passé si le barreau, avec la puissance de propagande dont il dispose, était passé à l'ennemi ? Mais, peut-être parce que vous êtes des avocats, et que vous avez par profession l'esprit critique, vous avez en peu de temps démasqué l'imposture. Le 1er septembre 1940, alors qu'il était séditieux de se réunir, et plus séditieux encore de se réunir devant les monuments aux morts, je vous ai rassemblés à notre bibliothèque, devant la plaque où sont gravés les noms de nos confrères morts au Champ d'Honneur. Nous nous sommes regardés les yeux dans les yeux, nous nous sommes compris, et ce jour-là, notre avenir a été fixé : le Barreau de Paris était dans la guerre.

La guerre, nous l'avons continuée, comme nous l'avons pu, avec nos modestes moyens. Non seulement nous avons systématiquement ignoré les autorités d'occupation, repoussant toutes leurs avances et n'ayant avec elles d'autres contacts que ceux que nous imposaient de temps à autres les agents de la Gestapo, mais par toute notre activité professionnelle, par nos plaidoyers, par nos discours, par nos actes de procédure, par les décisions du Conseil de l'Ordre, par des lettres adressées aux Pouvoirs publics et que ceux-ci s'efforçaient de tenir secrètes, mais qui circulaient sous le manteau, nous n'avons pas laissé passer une occasion de protester contre les violations de la justice que produguait l'Ordre Nouveau.

Telle a été l'attitude du barreau aussi longtemps que j'ai pu rester à sa tête, et telle est demeurée pendant l'année qui vient de s'écouler, sous la direction de M. le bâtonnier Etienne Carpentier qui, pour me remplacer, a fait le sacrifice de son repos et de sa santé, sans compter d'autres sacrifices, plus méritoires encore, et que sa modestie invétérée m'oblige à tenir secrets. La cérémonies du 11 novembre, qu'il présidait, a revêtu cette année, un caractère particulièrement émouvant.

En marge de cette activité officielle, et ici il ne s'agit plus seulement des avocats, mais des membres de tous les corps qui sont représentés ici, — la plupart d'entre nous étaient affiliés à des organisations de résistance. On ne saura peut-être jamais (car beaucoup sont aussi modestes qu'héroïques), le nombre de ceux qui colportaient des tracts, qui collaboraient à des feuilles clandestines, qui organisaient des évasions de prisonniers, des croisières dans l'Atlantique ou des excursions dans les Pyrénées, qui hébergeaient des proscrits et des parachutistes, qui repéraient des terrains d'aviation, qui entreposaient des armes, qui préparaient les cadres et les troupes des Forces Françaises de l'Intérieur. Sans vouloir instituer de vaines comparaisons, ni revendiquer aucun privilège, mais parce que c'est la vérité, il n'est pas excessif de dire que parmi les professions libérales, le Barreau de Paris a été à l'avant-garde, à l'extrême pointe de la résistance.

Les Allemands ne l'ignoraient pas. Comme ils nous détestaient ! Nous étions à leurs yeux l'ennemi numéro un ! Ils ne perdaient pas une occasion d'injurier dans les feuilles traduites de leur langage le Barreau de Paris et son chef, ce qu'ils appelaient la : « Clique des avocats ! ». Outrage bienheureux, honorables insultes dont le livre d'or sera l'une des pièces les plus glorieuses de notre musée.

Hélas ! ils ne se bornaient pas à nous insulter. Combien d'entre nous ont été emmenés rue des Saussaies, interrogés, perquisitionnés, arrêtés, internés, déportés, torturés, fusillés. Mais l'heure de la justice a sonné et cette semaine, renonçant au secret, pouvant enfin combattre au grand jour, avocats, magistrats, officiers ministériels ont pris les armes, et, côte à côte avec la Police dont le courage a soulevé l'enthousiasme du peuple de Paris, ils ont fait le coup de feu. Il y en avait derrière les sacs de sable, d'autres défendaient les mairies. D'autres tiraient par les fenêtres des Justices de Paix où ils avaient si souvent apporté leur robe et déplié leurs dossiers; d'autres occupaient notre vieux Palais de Justice, rendu à sa destination première et converti en forteresse. Il faut avoir vu la sixième Chambre, le cabinet du Procureur de la République devenus postes de combat sous le commandement d'un de nos confrères, Monsieur le Procureur de la République lui-même, pour cette fois simple soldat, et le peuple du Palais, manches retroussées, le doigt sur la détente, guettant sur la place Saint-Michel dévastée, où fumaient des carcasses de voitures, les ennemis assez imprudents pour se risquer dans cette nasse, incendiant les camions, faisant des prisonniers, soutenant le feu du canon, repoussant les attaques des tanks. Date mémorable dans l'histoire de notre maison. Renouan; une tradition interrompue par plusieurs siècles, nos gens de Justice, sortis de leur habituelle réserve, débordant le cadre de leur profession, sacrifiant sans compter leur tranquillité, leur sécurité et leur vie, ont pris une part directe aux affaires du pays. Avec nos larmes, avec le sang de nos combattants et de nos martyrs, nous avons écrit une page de l'Histoire de France.

La plus grande page de l'Histoire de France ont déjà dit quelques-uns.

Vision inoubliable, en effet, que celle de Paris insurgé, les femmes et les vieillards apportant les sacs de sable, les gamins maniant le fusil, des hommes se jetant sur les chars avec des bouteilles d'essence, prenant d'assaut les camions et leurs occupants stupéfaits, tous les rangs confondus, la gaieté, l'entrain héroïque de tout ce peuple au milieu du claquement des balles et, pour terminer, l'avalanche de fer auprès de laquelle les pauvres machines de nos ennemis ne sont qu'une ferblanterie dérisoire, roulant de la Bastille vers l'Hôtel de Ville et remontant de la Porte d'Orléans vers l'Etoile, les monstres d'acier descendus de la planète Mars et portant des noms de provinces françaises, Bretagne, Normandie, Bourgogne, Dauphiné, montés par des gars de chez nous